

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DU BUGEY IFSI / IFAS

180 Rue de la Forestière
HAUTEVILLE LOMPNES
01 110 PLATEAU D'HAUTEVILLE
Tél. : 04.37.61.67.10
Mail : secretariat.ifsidubugey@chph01.fr
Site : www.ifsihauteville.com



2023 / 2024

LA FORMATION D'INFIRMIER-E

organisée par

I'IFSI DU BUGEY D'HAUTEVILLE

Directeur de l'institut : **Mr Laurent THEVENEAU**

Accessibilité au public en situation de handicap

Le bâtiment est accessible à la personne en situation de handicap moteur : les portes sont adaptées au passage d'un fauteuil roulant, un ascenseur permet d'accéder à l'étage et des sanitaires pour les personnes à mobilité réduite sont présents à chaque étage. Le parking de l'institut comporte 4 places réservées aux personnes en situation de handicap.

Pour tout besoin spécifique ou demande d'aménagement de la formation, vous pouvez consulter le référent handicap de l'institut au 04/37/61/67/14 ou par l'adresse mail suivante referent.handicap@chph01.fr

Vous retrouvez également des informations complémentaires relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap sur notre site Internet www.ifsihauteville.com



La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATIONS
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Siret N° 260 110 192 000 85
N° déclaration d'activité 84 01 01757 01

IFSI/IFAS DU BUGEY HAUTEVILLE 01 110

DIPLOME D'ETAT INFIRMIER

PUBLIC CONCERNE / PREREQUIS

1° Sélection Parcoursup pour titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 4 reconnu par le RNCP, élèves en terminale avec admission dépendante de la réussite au bac

Pré-requis : Avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection

2° Sélection par épreuve écrite et entretien pour les candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue justifiant de 3 ans de cotisations à un régime de protection sociale à la date d'inscription

PARTICIPANTS

Quota de 60 places

DATES

4 SEPTEMBRE 23 au 6 JUILLET 25

DUREE

4200 heures

LIEU

IFSI IFAS du Bugey Hauteville
Lompnes

TARIF

6 900 euros pour les formations professionnelles
Gratuité pour les jeunes ou demandeurs d'emploi en poursuite de formation

INSCRIPTION

Selon les dispositions des épreuves de sélection

CONTACT

Jennifer MAZUYT, Corinne ESCUR,
responsables administratifs
04 37 61 67 10
secretariat.ifsidubugey@chph01.fr

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les objectifs de la formation sont en lien avec le référentiel de formation [Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0181 du 07/08/2009 \(legifrance.gouv.fr\)](#)

- Professionnaliser le parcours de l'étudiant en lui permettant d'acquérir progressivement les savoirs, savoir-faire et savoir-être et par conséquent les 10 compétences infirmières
- Permettre à l'étudiant de développer les ressources nécessaires à son apprentissage
- Permettre à l'étudiant de devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans le respect de son champ de compétences et de mener des interventions seules et en équipe pluri professionnelle.
- Accompagner l'étudiant dans la construction de son identité professionnelle et dans la préparation de son projet professionnel

LE CONTENU

Cf page suivante

LES METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux / Travaux dirigés et travaux personnels guidés
- Travaux de groupe / Ateliers pratiques / Ateliers d'écriture
- Simulation en santé
- Analyses des pratiques et étude de situations d'apprentissage
- Pédagogie numérique
- Suivi pédagogique individualisé et collectif

LES INTERVENANTS

Médecins, formateurs universitaires, cadres de santé, professionnels paramédicaux, psychologues, sociologues, anthropologue, représentants d'association, aidants et patients experts, formateurs IFSI, IFAS.

L'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier et du grade licence est obtenu par la capitalisation de 180 ECTS soit 60 ECTS par semestre de formation

FICHE N° 1 – suite (diplôme d'Etat Infirmier)

LE CONTENU

Pour chaque année :

Unités d'enseignements couvrant les champs suivants : [Journal officiel de la République française - N° 7 \(solidarites-sante.gouv.fr\)](http://Journal officiel de la République française - N° 7 (solidarites-sante.gouv.fr))

- Sciences humaines sociales et droit
- Sciences biologiques et médicales
- Sciences et techniques infirmières : fondements et méthodes
- Sciences et techniques infirmières : interventions
- Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- Méthodes de travail

Stages de 5 à 10 semaines selon les semestres, permettant :

- La découverte des différents secteurs d'activité (hospitalier privé et public, extrahospitalier) dans les intitulés de soins de courte durée, soins de longue durée et soins de suites et de réadaptation, soins individuels et collectifs sur des lieux de vie et soins en santé mentale et psychiatrie : **stages prospectés par l'institut avec possibilité de demandes individuelles. Elaboration du parcours de stage en collaboration avec l'étudiant**
- Le développement puis l'acquisition de 10 compétences infirmières :
 1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
 2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
 3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
 4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
 5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
 6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
 7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
 8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
 9. Organiser et coordonner des interventions soignantes
 10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

MODALITES D'EVALUATION

Des unités d'enseignements :

- Evaluations écrites individuelles sur table et à distance
- Rédaction de dossiers en groupe
- Evaluations orales individuelles ou en groupe restreint
- Evaluations en pratique simulée

Réalisation d'un travail de fin d'études

Les évaluations normatives à l'IFSI peuvent être précédées de travaux dirigés préparatoires

Des stages :

- Evaluation des 10 compétences et des activités infirmières
- Réalisation d'au moins 80% du temps requis pour chacun des stages sans dépasser 10% d'absence sur la totalité des stages de la formation

POURSUITE DES ETUDES

École de spécialisation infirmière : puériculture, bloc opératoire, anesthésie

École de cadres de santé

Master

Infirmier en Pratique Avancée (IPA)

Diplômes universitaires



Notre établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite

Situer l'IFSI - IFAS du Bugey dans Hauteville Lompnes

<https://www.google.fr/maps/@45.9825296,5.6002504,15.75z>

